

**INTRODUCTION de : H. SAIDI (éd.) Les étrangers en France et l'héritage colonial.  
Processus historiques et identitaires, Paris, L'Harmattan, coll. « Compétences  
interculturelles », 2008, 154 p.**

**Liens entre mémoires et histoire :  
un livre pour comprendre**

Hédi SAIDI

*« Comprendre son temps est impossible à celui qui ignore tout du passé ; être contemporain, c'est aussi avoir conscience des héritages consentis ou contestés ».*

*Introduction à l'histoire de notre temps*

René REMOND

Tous les spécialistes s'accordent à dire que la France est une terre d'immigration, que l'islam n'est pas inédit dans ce pays et qu'aux « temps des colonies », la France se vantait d'être la « première puissance musulmane » et d'aligner vaniteusement dans ses guerres, les soldats de l'Empire.

A travers l'histoire, la France a connu des vagues successives d'immigration qui lui ont permis une richesse culturelle et procuré son originalité. C'est ce qu'a fait remarquer le président de la république François Mitterrand lors d'un colloque en mai 1987, organisé à la Sorbonne par l'association « France-Libertés » présidée par son épouse en déclarant : « ... *Nous sommes Français, Romains, un peu Germains, un peu Juifs, un peu Italiens, un peu Espagnols, de plus en plus Portugais, je me demande même si déjà nous ne sommes pas un peu Arabes ...* »

Deux ans plus tard, Jean Paul Goude vient présenter dans le cadre du bicentenaire de la révolution, un défilé montrant le caractère pluriel de la société française.

Déjà au Moyen-âge, la France était la destination des drapiers hollandais, des commerçants italiens, les gardes royales étaient des Suisses. Dans les palais royaux, les mariages avec des étrangères se font et se défont sans tenir compte

des frontières. Certains étrangers ont réussi à occuper des places importantes : ce fut le cas du cardinal italien Mazarin et du ministre de Louis XVI, le Suisse Necker dans la politique, Lully dans la musique, et Jean-Jacques Rousseau dans le domaine intellectuel.

Vers le XIXème siècle ces immigrés étrangers qualifiés font céder la place à d'autres moins qualifiés et plus nombreux. Avec l'arrivée des Belges, des Italiens et des Polonais, on inaugure une nouvelle vague d'immigration, celle de l'économie. Mais l'intégration dans la société française de ces populations n'était pas de tout repos. Au contraire, elle va se heurter à des réactions de racisme et de xénophobie. En témoigne cet extrait du journal « la Patrie » paru en 1896 : « ... *ils arrivent comme des sauterelles. Ils sont sales, tristes ... Ils s'installent chez les leurs, entre eux, demeurant étrangers au peuple qui les accueille, travaillant à prix réduits.* » Les Belges étaient surnommés « les pots de beurre » et jugés comme des gens brutaux. Les Italiens sont appelés péjorativement « Macaroni » et « Christo ». Les Polonais, surnommés « Polak » et jugés inassimilables ont subi des expulsions massives vers la Pologne.

Avec la Première Guerre mondiale, on inaugure une nouvelle vague d'immigration : « la force noire », indigènes de l'empire colonial venus défendre « la Mère patrie ». Ainsi l'immigré européen voisin cède la place à l'immigré lointain. Les récits historiques et les témoignages attestent leur courage et leur bravoure et leur esprit

du sacrifice pour vaincre l'ennemi allemand. C'est ce qu'il a fait remarquer le président du Sénat de l'époque Gaston Monnerville en disant que « *Sans l'Empire, la France ne serait qu'un pays libéré ; grâce à l'Empire, elle est un pays vainqueur* ».

Après les destructions causées par la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction de l'Europe exige de forts besoins en main d'oeuvre. De 1945 à 1975, le « chantier France » des « Trente glorieuses » est marqué par un taux assez important de recrutement d'immigrés, et particulièrement des Maghrébins. Devenues indépendantes, les colonies n'en continuent pas moins à fournir des vagues de migrants, plus faciles à utiliser ne serait ce que parce qu'ils ont acquis au contact de leurs anciens colons des habitudes susceptibles de favoriser une meilleure compréhension.

L'histoire avait comme priorité absolue de servir la nation et de forger le sentiment national ancré dans un territoire et identifié à l'Etat républicain, qu'il fallait, si nécessaire, défendre contre l'ennemi. Ceci explique en partie l'occultation des mémoires particulières et le peu de place accordée à l'histoire extranationale.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la mémoire transmise aux écoliers français est muette quant à l'immigration. La constitution d'un Empire colonial et le récit des épopées qui l'accompagnent sont notamment cités sans que le phénomène migratoire parallèle soit évoqué. Seuls sont cités, parmi les immigrés, les personnalités, les artistes, les hommes politiques et les grands sportifs. Le souvenir de la Révolution française laisse celui des « émigrés », aristocrates ayant choisi de quitter la France pendant la période révolutionnaire.

Il a fallu attendre la fin des années 1970 pour voir arriver les travaux du grand sociologue algérien Abdel Malek Sayad (1933-1998). Homme qui tenait les deux bouts de la chaîne, comme il aimait à se définir, il a réussi à donner à l'immigration ses lettres de noblesse. Après avoir été longtemps ignorée, la mémoire de l'immigration fait l'objet d'une attention particulière. Historiens, sociologues, associatifs, institutionnels et universitaires travaillent maintenant ensemble, et l'intérêt qu'ils accordent à cette mémoire de l'immigration atteste de sa dignité. Elle est devenue objet d'étude. Parallèlement on assiste à une confiscation de cette mémoire à des fins communautaires ou identitaires. On voit un retour agressif dans sa forme et victimaire dans son fond, aggravé par un contexte politique et médiatique qui n'aide pas à une approche sereine.

La mémoire de l'immigration révèle une histoire commune avec le pays d'installation. Tissée de non-dits et de préjugés, elle est longtemps restée enfouie et, au mieux, en périphérie de l'histoire et du patrimoine nationaux. C'est parce qu'elle dévoile la contradiction flagrante entre la République et son discours universaliste d'une part, et les pratiques ségrégationnistes mises en oeuvre dans les colonies d'autre part, parce qu'elle met en évidence une transmission sélective de l'héritage culturel, qu'elle est constamment minorée.

Une étude historique objective nous montre, au contraire, que les étrangers ont participé à l'essor économique de l'Europe et contribué, eux aussi, à façonner sa civilisation et son histoire.

Au fur et à mesure que le temps s'écoule, les témoins directs disparaissent, les leçons que l'on tire des événements historiques s'embrouillent. On fabrique alors une histoire lavée, expurgée de tout ce qui pourrait faire honte et c'est cette histoire qu'on enseigne aux nouvelles générations. Sans recul nécessaire ni rigueur aucune, les hommes politiques et les médias, à la recherche du sensationnel, abordent avec un simplisme teinté de démagogie ces sujets complexes.

Evoquons également une autre difficulté rencontrée dans la transmission de la mémoire coloniale : aujourd'hui le travail de l'historien est sous la menace des lois mémorielles, les décisions des politiques souhaitant rendre l'enseignement de l'histoire conforme à la mémoire officielle. C'est le cas de la loi du 23 février 2005 exigeant l'enseignement de « la positive attitude de la colonisation » et l'édification « des lieux de mémoire ». Sous la pression des associations, d'historiens et d'hommes politiques cette loi est abrogée, mais reste l'article 3 qui crée une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Mémoire au singulier et non histoire, les législateurs ne nous précisent pas ni ses fonctions ni son financement. L'Etat s'est lancé dans une politique d'édification de monuments et l'instauration de journées commémoratives en tentant de satisfaire toutes les mémoires particulières, il cède ainsi et d'une manière honteuse aux lobbys communautaristes.

La réécriture de ces pages oubliées est pour nous une nécessité historique autant qu'un devoir civique. Il ne s'agit plus comme ça été justifié par certains responsables gouvernementaux et durant plusieurs décennies *ne pas vouloir ouvrir les plaies de la discorde civile*. En réalité il s'agissait surtout de ne pas remettre en mémoire les trop nombreuses transgressions de l'Etat de droit.

Dans ce mouvement « du dehors vers le dedans », ou de « l'extérieur vers l'intérieur », le sociologue et l'historien passent au crible ce qu'il est convenu d'appeler désormais les archives et le premier peut venir utilement au secours du second. Et si ce dernier bute, c'est le sociologue qui avance et décrypte. Ils reconnaissent volontiers que la dynamique des droits/devoirs de la mémoire a stimulé les recherches sur les parties d'un passé national inégalement inventorié. Leur objectif est d'évoquer l'avenir de la France avec des valeurs tournées vers l'avenir et non vers le passé.

Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas pour objectif d'opposer histoire et mémoire : cette dernière est un vécu personnel ou collectif et elle est par nature sélective ; l'histoire, au contraire, n'est pas un tissu de souvenirs, ni un album de photos à regarder pendant les fêtes. Ils ne cherchent pas non plus à opposer vérité historique et vérité subjective, vérité scientifique et vérité personnelle.

Ecrire sur la mémoire, c'est restituer d'une manière intelligible plusieurs faits historiques ayant échappé à l'archivage national et touchant particulièrement à l'histoire de l'immigration, en essayant aussi de ne pas en donner une vision tronquée.

C'est contre une malformation de l'histoire où se mêlent amnésie, occultation et rejet conscient qu'il faut s'insurger. Cette opacité est due aux relations complexes et au contexte difficile. Les historiens comme E. Lavisse ont aligné d'une manière complaisante leurs travaux sur les dogmes du colonialisme officiel (mission civilisatrice de la France) pour épouser par la suite ceux du marxisme et du tiers-mondisme pendant la période de la décolonisation dans les années soixante.

Ces deux derniers phénomènes, occultation et rejet, n'ont pas la même portée. L'occultation peut être constatée dans les programmes scolaires et dans des chaînes de télévision comme la chaîne « Histoire », mais c'est une attitude parfois involontaire et susceptible d'être corrigée, alors que le rejet procède d'une décision consciente, mûrement réfléchie.

Tout cela n'a rien d'innocent dans un contexte fait de confusion, de démagogie et de droitisation, dans lequel l'histoire ne peut que devenir partielle et partiale. La démarche historique répond mal aux sommations de l'affect et au désir de réparation, elle refuse d'écrire l'histoire du seul côté des victimes.

A l'heure de la mondialisation, où une seule superpuissance peut diriger le monde, à l'époque de la crise des idéologies et des religions, à celle des chocs des cultures ou des fractures sociales et économiques, la connaissance objectivée de l'histoire peut servir de rempart contre l'incompréhension et l'exclusion. Elle peut aider à éviter de voir avorter les dialogues entamés, à cause des préjugés et de l'ignorance.

A l'ordre du jour figure donc un combat pour l'histoire/mémoire. Il s'agit autant de faire vivre ces pages oubliées que de tirer les enseignements que nous livrent ces périodes qu'ont traversées les immigrés, et derrière eux l'humanité entière.

La mémoire nous interpelle quotidiennement, à l'occasion des crises sociales, de la survenance d'actes racistes et pendant les campagnes électorales. Il est vrai que le contexte délicat dont doivent s'accommoder les étrangers, se charge de les renvoyer à leurs origines, et l'on ne cesse en effet d'entendre parler de « culture d'origine », « d'origine étrangère », de « Français d'origine », une deuxième nature en quelque sorte.

Evoquer la mémoire, c'est montrer la part qu'ont prise d'autres peuples et d'autres civilisations dans la construction de la civilisation européenne et ainsi exercer un droit/devoir d'inventaire. A quoi peut bien servir de déclarer l'esclavage crime contre l'humanité - la loi Taubira du 21 mai 2001 - si les livres d'histoire et les manuels scolaires ne suivent pas ? Et puisque la mémoire ne se divise pas, nous devons dire que des événements oubliés, récents ou anciens de l'humanité sont gommés. Citons au hasard les femmes de *Rosenstrasse* sous l'Allemagne nazie, la colonisation japonaise en Asie, la période de l'esclavage, Tocqueville en apôtre de la colonisation...

Alors qu'on pensait avoir tourné la page de l'histoire coloniale, la voilà qui ressurgit, marquant un retour du refoulé. Il suffit de voir le nombre de thèses, de DEA, d'articles, de numéros spéciaux et de livres consacrés à ce sujet pour s'apercevoir que la France est en train d'interroger son passé, édifiant des lieux de mémoire à Valence, Paris et Marseille. On s'est longtemps persuadé que le non-dit et l'omission allaient, avec le temps, tout effacer. On a peur que la vérité historique désagrège la société française et provoque une fracture culturelle. Evoquer le moins possible ces « noces historiques » entre le fait colonial et la République a marqué les programmes de l'enseignement de l'histoire. Pourtant, disait l'historien Pascal Blanchard, la République a, un

moment, fusionné avec l'idée coloniale jusqu'à l'utopie. Il s'agissait d'apporter les Lumières de la République aux pays conquis. Or, cette promesse d'égalité et de liberté a rarement été mise en pratique, en dépit du désir des colons de conquérir les cœurs des indigènes. De toute évidence, qu'un pays ne produise pas d'espace de débat sur une question qui a malgré tout concerné plusieurs générations et plus de huit cent millions d'individus, est révélateur d'un malaise politico-culturel, mémoriel et social.

Au fur et à mesure que le temps nous éloigne des faits, les témoins directs disparaissent, les leçons tirées s'estompent, se brouillent et disparaissent des mémoires. Les hommes politiques, les journalistes et les médias, sans la même rigueur que les historiens, reconstruisent alors un passé révisé au gré de la conjoncture et des modes du moment, relu à travers une grille de lecture actuelle. Ils aménagent alors ce passé épuré, expurgé et lavé de tout ce qui pourrait faire honte. Car chacun peut facilement constater que même dans les manuels scolaires, dans les célébrations ou dans la programmation de nombreuses chaînes de télévision, y compris la chaîne « Histoire », la mémoire demeure sélective. D'importants épisodes de périodes historiques déterminantes sont passés sous silence. Et nous voyons, peu à peu, émerger une sorte d'« histoire officielle. »

S'agissant de l'histoire coloniale, il est palpable que le traumatisme historique n'est pas dépassé, et qu'il est toujours difficile d'aborder la période coloniale (*un passé qui ne passe pas*) parce qu'elle met en difficulté les valeurs républicaines. En effet, la République conquérante, tout en usant dans les colonies d'un discours universaliste, a mis en œuvre en même temps une politique d'inspiration ségrégationniste. Tout ceci fait que cette histoire demeure illégitime en regard de l'histoire nationale.

On éprouve donc des difficultés à traîner ce passé (*un passé impensé*) qu'on désirerait plutôt oublier.

Le passé colonial nous intéresse dans la mesure où il peut contribuer à révéler un processus historique mais aussi à éclairer l'histoire commune des deux pays (pays d'émigration et d'immigration) ainsi que les relations internationales actuelles.

Pour nous, étudier ce passé, c'est étudier d'abord la mémoire des immigrés eux-mêmes, pour apprendre mais aussi pour restituer la dignité historique de leur mémoire et montrer leur apport dans la construction de la France. C'est ensuite faire que leurs témoignages, leurs récits, leurs rapports entrent dans le processus classique de l'écriture de l'histoire, c'est-à-dire qu'ils soient objectivés par des historiens professionnels qui font la part de la mythologie, de la « victimisation » et de l'exagération, empêchant l'écriture de l'histoire par les acteurs eux-mêmes. Bref c'est faire que les mémoires coloniales, y compris locales, deviennent un outil comme un autre de la compréhension historique.

C'est cette approche historique de la mémoire qui nous autorise alors à la transformer en histoire. Dès lors, celle-ci n'est plus une chose morte, un tissu de souvenirs, mais au contraire une matière vivante et constamment réévaluée pour aider « le vivre ensemble ».

Au moment où l'on parle des crimes coloniaux avec le procès de Maurice Papon à l'origine de la journée sanglante du 17 octobre 1961 à Paris, des révélations du général Aussaresses sur son rôle dans l'assassinat de dirigeants nationalistes algériens, du projet du gouvernement français visant à mettre en place un « musée national de l'immigration », il nous a semblé important de participer modestement à ce mouvement de travail sur la mémoire.

L'objectif de notre livre est de décloisonner les représentations, remettre la mémoire en marche et faire en sorte qu'on puisse distinguer l'apport de ces immigrés dans la construction et intégrer leur histoire dans l'histoire de la France.

Nous avons divisé le présent ouvrage en deux parties. La première est consacrée à la mémoire de l'immigration. Belges, Italiens, Portugais, Algériens, Tunisiens ou autres, ont contribué à la construction de cette France. L'immense majorité de ces immigrés ne regagnera jamais les pays d'origine. Ils sont passés de l'exil provisoire à l'installation durable et définitive et par leurs enfants, ils s'enracinent dans ce pays.

La deuxième partie traite de la mémoire de la colonisation ainsi que ses conséquences sur la construction des identités des immigrés et leurs enfants ainsi que sur l'imaginaire français façonné par cet héritage colonial.

Un tel livre ne vise pas à l'exhaustivité. Mais ses auteurs se sont attelés humblement à leur tâche avec le désir d'apporter leur contribution à l'écriture de ces mémoires et de stimuler la réflexion de leurs lecteurs.